



Avril 2019 n°70

Bourron-Marlotte

actualités

« LE VILLAGE PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS »



Rue Delort



BOURRON-MARLOTTE a été sélectionné pour représenter la région ÎLE-DE-FRANCE lors de la 8^e édition de l'émission « Le village préféré des Français » présen-

tée par Stéphane Bern et diffusée en juin prochain sur France 3. Au niveau national, 14 villages sont en compétition représentant chacun leur région, le public a voté entre le 28 février et le 21 mars 2019. ■

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL (RLPI)

La Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau (CAPF) poursuit l'élaboration de son Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI). Ce document vise à mettre en place une bonne gestion du droit publicitaire sur tout le territoire afin de protéger le pay-

sage et l'environnement tout en assurant une bonne visibilité aux activités (commerces, monuments, etc.).

► Lire l'article en intégralité p.8

RÉSIDENCE D'AUTEUR

Laurent Contamin, en résidence d'auteur à Bourron-Marlotte de février à juillet 2019

► Lire l'article en intégralité p.9



► LES VŒUX DU MAIRE



En présence du Sous-Préfet Jean-Marc Giraud, et des personnalités élues de Seine et Marne, la cérémonie des vœux s'est déroulée au gymnase, devant de nombreux Bourronnais-Marlottins.

► Lire le contenu page 2

LE BUDGET 2019

► p. 4

DES COMMERÇANTS À L'HONNEUR

► p. 10

ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS

► p. 11

L'AGENDA

► p. 12



EXTRAIT DU DISCOURS DES VŒUX

En présence du Sous-Préfet Jean-Marc Giraud, et des personnalités élues de Seine et Marne, la cérémonie des vœux s'est déroulée au gymnase, devant de nombreux Bourronnais-Marlottins.



En 2018, il était nécessaire de marquer une pause pour les investissements directs de la commune après l'achèvement du restaurant scolaire. Aussi, la priorité a été donnée au suivi et à la réalisation de projets majeurs pour Bourron-Marlotte, certains attendus depuis de nombreuses années, et surtout financés par nos partenaires publics et des investisseurs privés.

C'est d'abord l'ouverture du souterrain piéton à notre gare, réalisé par la SNCF pour sécuriser la traversée des voies. Un accord est acquis pour l'extension du parking actuel pour une quinzaine de places supplémentaires avant d'envisager à moyen terme une réalisation plus pérenne. Des travaux sont également prévus pour la réalisation de toilettes à la gare.

Autre projet important, la réalisation d'un court de tennis couvert avec une structure bois qui s'intègre parfaitement dans son cadre forestier. Cette réalisation, avec la réhabilitation des deux autres courts, est financée aux deux tiers par la Région et le Département dans le cadre de contrats intercommunaux obtenus grâce au soutien de la Communauté d'Agglomération. Les travaux ont pris du retard et le club de tennis pourra bénéficier de ce complexe de haut niveau dès cet été.

Concernant l'habitat, la résidence « Le Relais de Poste » rue de Gaulle, financée par la SEM du Pays de Fontainebleau, sera achevée dans les prochaines semaines. Cet ensemble immobilier comprend 8 appartements et 7 maisons.

Nous poursuivons la rénovation de l'éclairage public avec des lampes leds et rappelons que ce programme pluriannuel est financé pour moitié par la coupure de l'éclairage public la nuit, entre 1 h et 5 h du matin.

La Commission des Affaires Sociales et le Centre Communal d'Actions Sociales gèrent la donation annuelle de 12 000 € des époux Monier dédiée au maintien à domicile des

personnes âgées. Cet accompagnement consiste en des visites à des personnes isolées, une aide financière pour des travaux d'aménagement et d'accessibilité à domicile et le portage des repas.

Le CCAS finance chaque année des permis de conduire pour des personnes en recherche d'emploi et une formation pour le brevet d'animateur. Chaque aide est conditionnée à un travail bénévole pour la commune.

Pour nos aînés, le goûter musical de fin d'année et les colis de Noël sont toujours très appréciés.

Pour le secteur scolaire, les effectifs de nos écoles restent globalement stables, avec 70 élèves en maternelle et 165 en élémentaire. Depuis la rentrée de septembre, les inscriptions aux activités périscolaires dont la cantine se font en ligne et les paiements par carte de crédit. Le nouveau Conseil Enfants composé d'élèves de CE2, CM1 et CM2 est élu par leurs camarades sur un programme. Ils sont très motivés pour réaliser leurs projets et méritent d'être félicités pour leur engagement précoce.

Un espace de jeux pour les tous petits complète notre nouvelle centralité et le skate parc est réhabilité.

Un objectif prioritaire pour votre municipalité est la pérennité de nos commerces de proximité.

Après d'importants travaux et la réouverture l'an dernier de la boulangerie rue Murger, nous avons aujourd'hui une seconde boulangerie-pâtisserie totalement neuve côté Bourron, appartenant à la même société.

Nous souhaitons aux nouveaux propriétaires du Café de la Paix tout le succès pour réaliser leur projet de vie de réhabiliter l'émblématique Hôtel de la Paix, espéré par nos concitoyens pour l'accueil des visiteurs. C'est aussi un élément important de développement économique et touristique pour notre commune, en complément de l'offre haut de gamme du Château de Bourron.

A Bourron-Marlotte, rares sont les semaines où il n'y a pas d'animations grâce à la coopération étroite entre la municipalité et nos nombreuses associations.

Sans pouvoir toutes les citer, je rappellerai :

- pour les enfants, la chasse aux œufs de Pâques et la boum Halloween
 - la fête du village en juin avec plus de 500 participants, la revue du 14 juillet au Centre d'intervention et les défilés en musique avec le Réveil Band pour les fêtes nationales.
 - les concerts organisés en notre église Saint-Sévère par les Amis de l'Orgue
 - l'Académie internationale d'Orgue animée chaque année en juillet
 - des manifestations sportives dont la foulée bourronnaise
 - l'exposition du centenaire de la fin de la grande guerre, réalisée avec les Amis de Bourron-Marlotte et grâce à des prêts de particuliers et collectionneurs, qui a fait découvrir à de nombreux Bourronnais-Marlottins que leur village avait accueilli à partir de mars 1918 le plus grand centre de formation et d'entretien de chars d'assaut légers en France.
- Nous avons rendu hommage le 11 novembre dernier à Paul Rodde, un enfant de Bourron qui compte parmi les 183 As de l'aviation française.
- la bibliothèque municipale, animée par des bénévoles, accueille toute l'année toujours plus de lecteurs et organise un salon du livre.
 - et pour finir l'année, notre marché de Noël
- Pour tous les événements, je remercie les Présidents et membres des associations de la commune et tous les bénévoles qui font vivre et animent notre village aux côtés des élus.

Notre communication est assurée à travers le site de la mairie, les journaux municipaux, la Newsletter mensuelle et par mail pour les informations municipales.

Remerciements aux agents de la commune qui œuvrent chaque jour pour assumer le service public et sans lesquels les projets des élus, aussi beaux et nécessaires soient-ils, ne pourraient se réaliser.

L'enquête de satisfaction est motivante pour votre équipe municipale par de nombreux retours positifs supérieurs à 80 %. Sur les 45 questions, nous notons 6 points qui méritent toute notre attention :

- l'état de la voirie étendue sur 33 km.
- la propreté des rues : nous avons renforcé le balayage mécanique et continuons d'ajouter des poubelles. C'est aussi un problème de civisme pour ne plus voir de déchets dans les caniveaux et sur les trottoirs.
- la circulation et le stationnement : les voiries sont indispensables pour nos déplacements quand on a fait le choix de vivre dans un village et il y en a de plus en plus.
- la réception mobile et internet.

Concernant notre Communauté d'Agglomération, nos concitoyens sont en droit d'attendre plus de services à coût constant par la mutualisation de moyens humains et matériels. Vos retours montrent un besoin de plus de communication car de nombreux habitants en ignorent les compétences et les actions.

Cette dernière année de mandature doit permettre d'esquisser ce qui sera notre futur projet de territoire pour le Pays de Fontainebleau. En conclusion du questionnaire :

- 82 % de nos concitoyens sont très heureux de vivre à Bourron-Marlotte.
- une majorité des deux tiers est satisfaite de l'évolution de notre village alors qu'un tiers exprime un avis différent en raison de la circulation, de la couverture numérique et de la multiplication de nouvelles constructions, conséquence de la loi ALUR et de l'attractivité de notre village.

Avec un résultat de gestion 2018 prévu en nette progression, nous reconduisons les mêmes hypothèses pour notre budget 2019 :

- le maintien du montant de la dotation de l'Etat et la compensation de la taxe d'habitation à l'euro près.
- le choix politique de contenir les taux de fiscalité locale (foncier et habitation), bien qu'ils soient plus faibles que la moyenne départementale des communes de notre taille.
- Le souhait d'éviter le recours à l'emprunt pour équilibrer notre budget d'investissement. Notre endettement à fin 2019 sera ainsi inférieur à celui du début de notre mandature.
- La priorité sera donnée cette année à l'entretien de la voirie et à la réhabilitation des trottoirs les plus dégradés, les travaux ne pouvant se réaliser que dans le cadre d'un programme pluriannuel.
- Il sera nécessaire de reprendre progressivement l'enfouissement des réseaux si possible à partir de 2020 et sans doute sur une période de 15 à 20 ans.
- Autre priorité : Bourron-Marlotte n'échappe pas à la vague de désertification médicale après le départ en retraite de deux médecins

généralistes. Nous sommes en contact avec la mairie de Montigny qui recherche des médecins pour ses deux cabinets.

2019 verra l'aboutissement de dossiers qui ont nécessité un long temps de gestation :

- La construction d'une antenne de téléphonie mobile Orange sur le terrain communal à côté de la déchèterie.
- Concernant la fibre pour les particuliers, nous n'avons pas confirmation du délai annoncé de 2021.
- La vente des murs du restaurant « Le bistrot du Broc » devrait être conclue au printemps ce qui permettra aux gérants de réaliser leur projet de cave à vin en complément du restaurant. Pour la commune, le produit de la vente constituera une réserve financière pour des projets d'intérêt général.
- D'autres réalisations sont à l'étude pour cette année telles que :
 - la réhabilitation du parcours de santé derrière les tennis
 - la création de parkings supplémentaires pour les vélos
 - l'isolation thermique de l'atelier Delort pour réduire les coûts d'énergie
 - un panneau d'affichage électronique proche de la mairie pour renforcer notre communication
 - la faisabilité d'une crèche associative
- Sur le plan culturel et du patrimoine, au-delà des manifestations traditionnelles :
 - une convention « Résidence d'auteur » sera signée avec la Région pour accueillir un écrivain 6 mois
 - les œuvres du peintre Eugène Cicéri seront présentées à l'Espace Jean Renoir.

2019 est aussi l'année du centenaire de la fusion du village de Bourron avec son hameau Marlotte et plusieurs animations sont en préparation.

Cette dernière année de mandature sera encore très active pour vos élus en tant qu'acteurs de proximité qui s'engagent au quotidien pour leurs concitoyens, le plus souvent de façon totalement bénévole.

La mairie de Bourron-Marlotte ne manquera pas de participer au Grand Débat National afin que chacun puisse faire valoir ses propositions pour l'intérêt de notre pays.

Pour conclure, l'équipe municipale mesure la responsabilité qui est la sienne de satisfaire les attentes de ses concitoyens dans une société toujours plus exigeante. Aussi, je forme le vœu d'enthousiasme et d'engagement sans faille pour accomplir cette mission jusqu'au terme de notre mandat. ■

Jean-Pierre Joubert, Maire



Médaille de la ville à Daniel et Annie Dromini

Selon la tradition de la cérémonie des vœux, le maire a mis à l'honneur des habitants particulièrement engagés dans la vie communale.

Depuis 2002, Daniel et Annie Dromini ont animé l'antenne locale du Secours Catholique logée jusqu'à fin 2018 dans l'ancien presbytère rue Foch. En plus d'une permanence chaque lundi après-midi pour récolter des vêtements et donner de la nourriture, le groupe de bénévoles a toujours été très mobilisé pour organiser deux braderies, un concert et participer au marché de Noël. Ces manifestations ont permis de récolter chaque année environ 8000 € à l'intention des personnes les plus démunies. Pour leur action pendant toutes ces années au service de nos concitoyens, le maire a remis à Daniel et Annie Dromini la médaille de la ville de Bourron-Marlotte.

BUDGET 2019

Résultat du compte administratif 2018

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	2 424 824 €	399 837 €
Recettes	2 839 531 €	501 462 €
Résultat reporté de 2017	285 950 €	-272 034 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	700 657 € ¹	-170 409 € ²
Restes à réaliser dépenses		85 641 €
Restes à réaliser recettes		0
Résultat global de clôture	700 657 €	- 256 050 €
	444 607 € ³	

Comparaison 2018/2017

1 - Résultat fonctionnement : excédent en augmentation de 45 %

2 - Résultat investissement : déficit en diminution de 37 %

3 - Excédent de clôture en augmentation de 56 %

Capacité d'autofinancement nette 2018 : + 151 000 € (- 62 000 € en 2017)

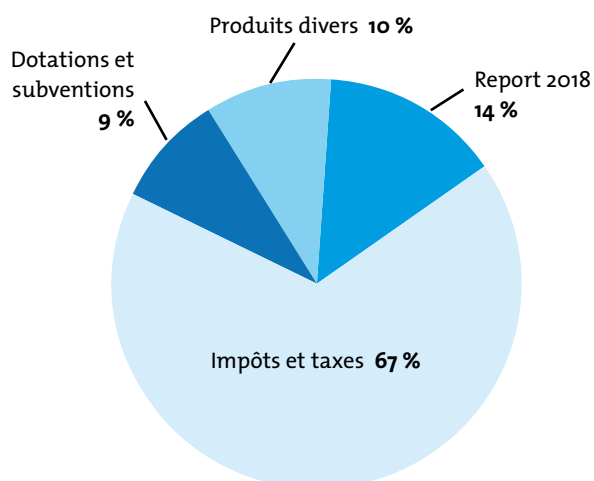
L'année 2018 a été marquée par une baisse des dépenses de fonctionnement de 2.1 % et une augmentation des recettes de 5,5 %. Les efforts constants de gestion ont permis de dégager un excédent de fonctionnement en forte progression et de ne pas avoir recours à l'emprunt pour les investissements.

Budget primitif 2019

En fonctionnement

La section de fonctionnement 2019 s'équilibre à 3 115 721 €. On note une augmentation de 6.7% par rapport au montant budgété en 2018 destinée principalement à la réfection de la voirie et des trottoirs (165 700 €).

• Recettes : 3 115 721 €



• Dépenses : 3 115 721 €

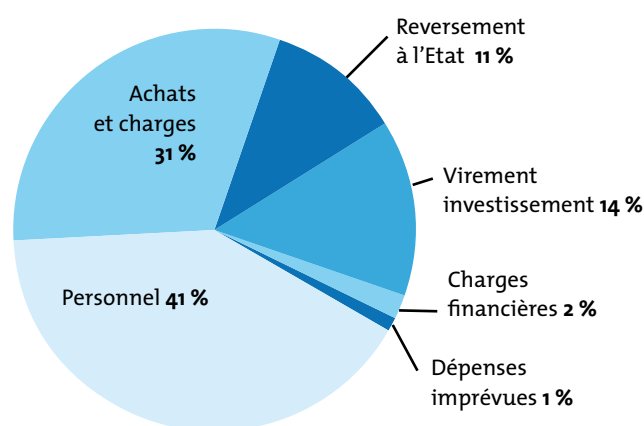


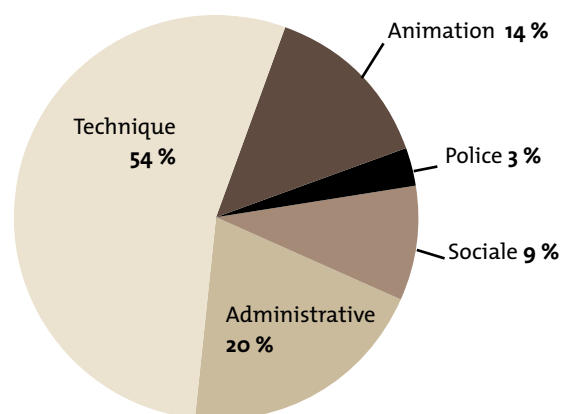
Tableau des subventions

Subventions	2018	2019
Associations	20 150 €	21 000 €
Action sociale (CCAS)	19 000 €	19 000 €
Coopératives scolaires	4 500 €	4 500 €
Aide classe découverte	Pas de projet en 2018	6 000 €

Personnel communal

L'effectif communal au 01/01/2019 est stable. La commune compte 34 agents permanents pour un équivalent temps plein de 31,3.

Répartition par filière





Fiscalité communale 2019

	Taux des taxes Communales 2019
Habitation	10,32 %
Foncier (bâti)	21,19 %
Foncier (non bâti)	49,02 %

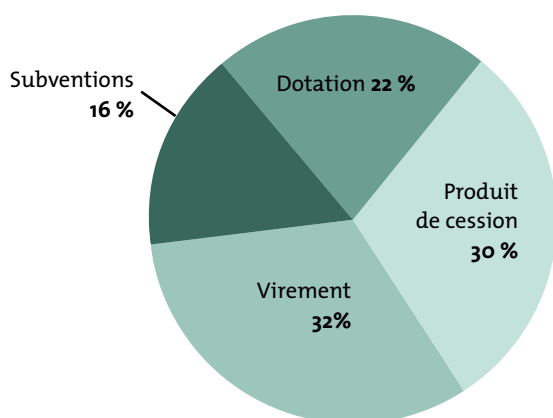
Le conseil municipal a voté les taux locaux de fiscalité pour l'année 2019, inchangés par rapport à 2018. Toutefois la hausse des bases foncières d'imposition décidée par l'Etat est de 2.2% (Loi des Finances 2019). A noter que les taux départementaux moyens pour notre strate de population sont respectivement de 14.94 % pour l'habitation, de 22.83 % pour le foncier bâti et de 64.54 % pour le foncier non bâti, sensiblement supérieurs aux nôtres.

Budget investissement - Principales opérations

- Création d'une micro crèche (ancien réfectoire) : 180 000 €
- Travaux Bâtiments (ALSH, toiture ST, Delort) : 79 000 €
- Travaux voirie : 68 000 €
- Broc (défense incendie) : 35 000 €
- Eclairage public : 25 000 €
- Panneau d'affichage électronique : 12 000 €
- Changement de l'autocom mairie : 11 000 €
- Changement fenêtres d'une classe élémentaire : 9 000 €
- Mise aux normes alarmes PPMS (écoles, ALSH) : 6 880 €

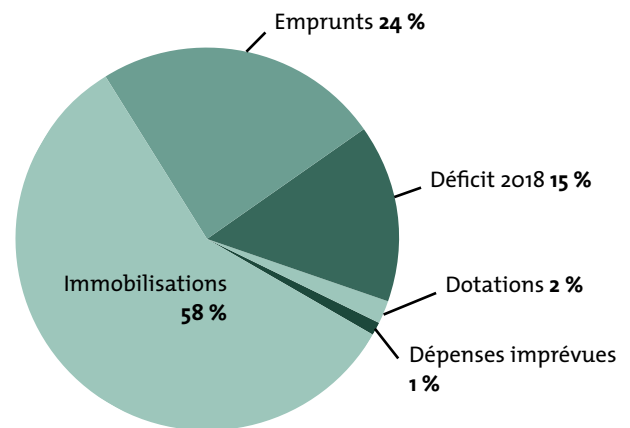
La micro-crèche est subventionnée par la Caisse d'Allocations Familiales (104 000 €) et par la Mutuelle Sociale Agricole (10 000 €), soit 76% du montant total hors taxes.

• Recettes : 1 332 725 €



Le produit de la vente des murs du restaurant Broc est inclus dans le budget 2019.

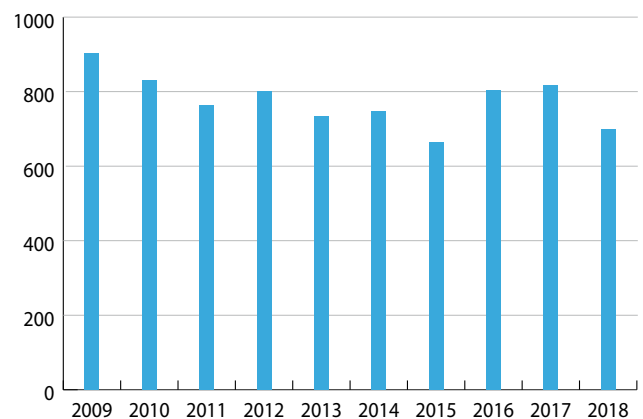
• Dépenses : 1 160 093 €



L'écart positif entre recettes et dépenses se justifie par la volonté de constituer une réserve pour les projets futurs.

TAUX D'ENDETTEMENT

Endettement par habitant



A fin 2018, l'endettement est de 714 €/habitant, en baisse de 12 % par rapport à fin 2017 et inférieur de 11 % à l'endettement départemental moyen des communes de notre strate de population.

CONSEIL MUNICIPAL

Principales décisions du 12 décembre 2018

- Fonds de concours communal pour la couverture et réhabilitation des tennis de Bourron-Marlotte.
- Transfert du gymnase André Poirier et Dojo à la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau.
- Règlement intérieur des activités périscolaires.
- Prémption SAFER de trois parcelles.

Principales décisions du 8 mars 2019

- Approbation du Compte Administratif 2018.
- Vote du Budget primitif 2019.
- Subventions 2019 aux associations et autres établissements publics.
- Demandes de subventions auprès de l'Etat, la Région et la Mutuelle Sociale Agricole.
- Adhésion au Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne (SDESM).
- Transfert de compétence de distribution publique du gaz au SDESM.
- Adhésion à Ingénierie Départementale de Seine-et-Marne (ID 77).
- Débat sur les orientations et objectifs du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI). ■

Pour rappel, les séances du conseil municipal sont publiques et les comptes rendus intégraux sont consultables sur le site internet (rubrique « Vie municipale ») ou à la mairie.

GOÛTER DES SENIORS



Le dimanche 16 décembre, les membres du Centre Communal d'Action Sociale et des élus du conseil municipal ont accueilli une centaine d'anciens de notre village pour le traditionnel goûter de fin d'année, animé par la merveilleuse voix d'Angélice. A l'issue de cet après-midi festif, chacun est reparti avec son colis gourmand. ■

LES MÉDAILLÉS DU TRAVAIL

Le Maire a remis, le samedi 16 février, le diplôme de la médaille d'honneur du travail à 7 Bourronnais-Marlottins.



Les 7 médaillés présents : Eric Goossens, médaille d'or - Nathalie Andriot, médaille d'argent - Frédérique Chauvise, médaille de vermeil - Marie-Christine Serandour, médaille d'or - Catherine Coquard, grande médaille d'or - Sandrine Picard, médaille d'argent - Sylvain Lefebvre, médaille d'argent ■

UN CONCILIATEUR DE JUSTICE DANS NOTRE VILLAGE

Si vous êtes en désaccord avec une personne et si un procès vous paraît disproportionné avec l'importance du problème, vous pouvez vous adresser à un Conciliateur de Justice. C'est un moyen simple, rapide - gratuit - et souvent efficace de venir à bout d'un litige et d'obtenir un accord amiable.

Qui est le conciliateur

C'est un auxiliaire de justice, assermenté et bénévole. Ce n'est pas un magistrat. Il est nommé par le Premier Président de la Cour d'Appel de Paris.

Ses compétences

Le Conciliateur de Justice peut intervenir dans de nombreuses affaires : conflits de

voisinage, mitoyenneté, plantations, nuisances sonores, incivilités, conflit entre propriétaire et locataire, problème de copropriété, conflit opposant un consommateur à un professionnel, désaccord entre fournisseur (téléphonie, internet, énergies...) et client, difficulté dans le recouvrement d'une somme d'argent, contestation d'une facture, malfaçons des travaux, mutuelles, assurances, banques. ■

**Il est présent, en mairie,
le 1^{er} lundi matin du mois
sur rendez-vous au 01 64 45 58 50**



► EXPOSITION « EUGÈNE CICÉRI (1813-1890) »

La commune organise une exposition consacrée à ce peintre et lithographe emblématique de l'histoire artistique de la commune, en octobre 2019.

Dans ce cadre, nous recherchons des œuvres (peinture, aquarelle, dessins, lithographies) signées par cet artiste ainsi que des documents (lettres, journaux anciens) le concernant. Un catalogue rédigé par Philippe Brochard qui termine sa thèse sur Eugène Cicéri pourra intégrer les œuvres et documents transmis avant le 30 avril 2019.

Sponsoring de l'exposition

Les entreprises et particuliers qui souhaitent soutenir cette exposition sont invités à contacter avant le 30 avril 2019 Nicolas Quénu :

nicolas.quenu@orange.fr.

L'association des Amis du Musée, reconnue d'intérêt général, est habilitée à remettre des reçus fiscaux. La communication sur l'évènement commencera en juin (internet, flyer, affiche, brochure, catalogue...)

► ELECTIONS EUROPÉENNES

Pour rappel, les élections européennes se dérouleront le 26 mai 2019, afin d'élire les 79 députés européens représentant la France au Parlement européen.

► OBJETS TROUVÉS

De nombreux objets trouvés sont rapportés en mairie, clés, bijoux, lunettes. En cas de perte pensez à venir vous adresser à l'accueil de la mairie.

► S'ENGAGER EN SERVICE CIVIQUE

Le service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap.

Il est accessible sans condition de diplôme. Il ouvre droit à une indemnité mensuelle versée par l'Etat de 472,97 €, à laquelle s'ajoute une prestation versée par l'organisme d'accueil de 107,58 €. Le service civique, d'une durée de 6 à 12 mois, et 24 heures hebdomadaires minimum, peut s'effectuer au sein d'associations ou d'organismes publics.

Pourquoi réaliser un service civique ? Pour agir pour le bien collectif, aller à la rencontre des autres, explorer de nouveaux horizons et développer des compétences valorisables sur un CV. Pour postuler à une mission de service civique, toutes les offres sont sur :

www.service-civique.gouv.fr

► STATIONNEMENT

Il est rappelé que dans les rues sans marquage sur la voirie, le stationnement se fait chaque mois de manière unilatérale :

- Côté impair du 1er au 15
- Côté pair du 16 au 31

► TÉLÉTHON

Bourron-Marlotte a encore fait preuve d'une grande générosité pour l'édition 2018 du Téléthon. Les bénévoles ont offert leur temps pour organiser les animations : randonnée pédestre, foot en salle, vente des produits Téléthon, de décorations de Noël, de fromage de Beaufort, et 3 manifestations où la musique et la danse étaient à l'honneur : bal country, organisé à Grez sur Loing, soirée dîner-concert jazz où nos musiciens ont enchanté une salle des fêtes comble, spectacle musical de l'Association « Au Cœur des Voix ». L'ensemble des animations a permis de récolter 12 070 €. La totalité des bénéfices et des dons a été reversée à l'Association Française contre les Myopathies, afin d'aider les malades et de faire progresser la recherche médicale.

L'Association Ami'T tient à remercier tous les bénévoles qui ont œuvré pour cette belle réussite ainsi que les services municipaux, les élus et de nombreux commerçants et artisans du village et vous donne rendez-vous pour le 28ème Téléthon de Bourron-Marlotte, les 6 et 7 décembre 2019.

Pour tout renseignement :

01 64 45 86 65

Association.amit@gmail.com

<http://bourronmarlotte.free.fr/associations/amit.htm>



RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL (RLPi)

La Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau (CAPF) poursuit l'élaboration de son Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi). Ce document vise à mettre en place une bonne gestion du droit publicitaire sur tout le territoire afin de protéger le paysage et l'environnement tout en assurant une bonne visibilité aux activités (commerces, monuments, etc.).

Ce document permettra d'adapter la réglementation nationale de publicité aux spécificités des 26 communes du Pays de Fontainebleau. Un premier recensement des dispositifs (publicités, pré-enseignes et enseignes) a permis d'en identifier un peu plus de 700 à l'échelle de la CAPF. Malgré l'aspect très qualitatif du territoire, 55% de ces dispositifs sont non-conformes à la réglementation nationale. La principale raison de non-conformité est due à l'implantation de pré-enseignes dans les communes de moins de 10000 habitants. Viennent ensuite l'installation hors agglomération ou au sein du périmètre du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français. Les infractions au code de l'environnement relèvent donc davantage du lieu d'implantation des dispositifs que de leurs caractéristiques propres (format, densité, etc.).

En effet, la majorité des publicités et pré-enseignes installées sur le territoire présentent un petit format (entre 2 et 4m²), ce qui limite l'impact paysager de ces dispositifs et la pollution visuelle du territoire.

Le recensement des enseignes n'a pas fait l'objet d'un traitement statistique, mais davantage qualitatif, sous format de reportage photo, permettant de repérer les principales non-conformités, les différentes caractéristiques et les axes d'amélioration.

La mise en place du RLPi s'avère essentielle

pour garantir un meilleur respect des règles nationales et pour une recherche constante d'amélioration du cadre de vie, par la mise en place de règles locales.

La première phase d'élaboration du RLPi a permis de cibler les secteurs à enjeux :

- Les espaces paysagers et patrimoniaux tels que le château de Fontainebleau, le parc naturel régional (PNR) du Gâtinais, Barbizon, Bourron-Marlotte, les bords de Seine, qui nécessitent d'être préservés de la pollution visuelle engendrée par les dispositifs publicitaires.

- Les entrées de ville et les axes traversants qui doivent concilier les enjeux de visibilité des acteurs économiques et de préservation du paysage.

- Il est important de valoriser les pôles commerçants dans les centres-bourgs tout en s'appuyant sur la richesse patrimoniale pour garantir un cadre de vie agréable.

- Les zones d'activités économiques qui sont des espaces de grande visibilité pour les acteurs économiques dans lequel il faut assurer la qualité paysagère.

- Enfin, la qualité du cadre de vie dans les pôles de proximité et les quartiers résidentiels doit être préservée.

L'identification de ces enjeux a permis de définir des orientations pour guider l'élaboration du RLPi. Tout d'abord, l'attractivité du terri-

toire doit être confortée par la préservation des richesses touristiques et patrimoniales ainsi que par la promotion de l'attractivité touristique et culturelle. Cela sera permis par l'encadrement strict des dispositifs publicitaires et la mise en place de pré-enseignes dérogatoires et d'une signalétique d'information locale.

Il est également important de valoriser les paysages porteurs d'une identité locale grâce à la mise en scène des entrées de villes et des secteurs stratégiques de traversée et la mise en valeur des éléments de patrimoine. A ce titre, la publicité sera interdite à proximité des bâtiments historiques et limitée en taille et en nombre dans les centres-bourgs.

La préservation du cadre de vie sur l'ensemble du territoire passe par une valorisation du paysage quotidien grâce à un encadrement de la taille et de la densité des dispositifs et une amélioration de leur qualité. Le RLPi limitera également la pollution lumineuse en étendant la période d'extinction nocturne des dispositifs lumineux et numériques.

Enfin il est important d'assurer la visibilité des activités économiques et culturelles grâce à la promotion de la qualité des paysages commerciaux. Cela sera permis par l'encadrement de la densité des dispositifs notamment de l'affichage temporaire afin d'en assurer une meilleure visibilité. ■

STOP&WORK FONTAINEBLEAU TRAVAILLEZ COMME VOUS VOULEZ

Ouvert en octobre 2014, le Stop & Work de Fontainebleau fait partie du réseau REGUS qui regroupe plus de 3000 centres de coworking dans le monde. Devenu incontournable pour les entrepreneurs et télé-travailleurs de la région, l'établissement est situé aux abords de l'INSEAD.

Ce complexe comprend des bureaux privatifs, un espace de coworking, une salle de réunion, un salon d'affaires... le tout sur 4 étages, pour un espace total de 1200 m². Situé juste en face de l'INSEAD, ce bâtiment orangé est venu développer une offre très en vogue au centre

de Paris depuis quelques années, beaucoup moins en banlieue. Cette offre, on l'appelle communément « centre d'affaires », ou alors « centre coworking ». Des télétravailleurs de tout genre, qu'ils soient salariés de grands groupes, indépendants, start-ups ou auto-entrepreneurs viennent utiliser de manière très souple un espace de travail ouvert ou fermé et de manière générale, une offre de services flexibles et un environnement professionnel qu'ils ne retrouvent pas s'ils travaillent de chez eux. Porté par la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau, Stop & Work

Fontainebleau table sur des services de qualité, la convivialité, la flexibilité et l'esprit de famille pour construire son succès. Et alors que l'enseigne entame sa cinquième année d'exercice, son avenir est sûrement encore loin de s'écrire en pointillés. « Il y a environ 6000 personnes qui font le trajet tous les jours jusqu'à Paris », conclut la directrice du site. Mieux vaut donc ne pas trop tarder avant d'adhérer. ■

Renseignements

Dina Pietrus : 07 85 35 82 34 / 01 64 70 77 00
www.stopandwork.fr



RÉSIDENTIE D'AUTEUR

Laurent Contamin, en résidence d'auteur à Bourron-Marlotte de février à juillet 2019



En ce début du mois de février 2019, la bibliothèque accueille un auteur en résidence. C'est un dispositif de la Région Ile-de-France qui permet, sur une durée limitée, de faire venir dans la commune Laurent Contamin, écrivain, comédien et metteur en scène. Il a présenté le 8 février dans la salle du conseil cette résidence sur le thème de la forêt en présence du maire Jean-Pierre Joubert, de Mr Cyrile Clavel, directeur de la médiathèque départementale, et de Valérie Petit, responsable du développement culturel de la même institution. A côté

de son travail d'écriture – écrire une nouvelle pour adolescents d'ici fin juin – l'auteur en résidence proposera des moments de rencontres et d'échanges, en particulier dans la librairie et dans la bibliothèque (lecture, atelier d'écriture, café littéraire etc.), en commençant par un travail avec les classes de CM1 et CM2. ■

Retrouvez le programme de la résidence sur l'agenda de la commune et suivez la résidence sur remue.net.

4L TROPHY



Le 22^e 4L Trophy, raid solidaire étudiant, a pris le départ le 21 février à Biarritz pour arriver à Marrakech le 3 mars. Parmi les 1080 équipages, celui de Mathieu Besson, Bourronnais-Marlottin, et de Quentin Wrembel.

Ils ont parcouru 6500 km avec du matériel humanitaire et scolaire.

Le 4 L Trophy est un raid solidaire qui soutient l'association Enfants du Désert et œuvre pour la scolarisation des enfants au Maroc. ■

UN NOUVEAU FRANÇAIS DANS NOTRE VILLAGE



D'origine algérienne, Djamel Hadjeb, spécialiste en traitement de documents informatiques, a reçu de Monsieur Jean-Marc Giraud, Sous-Préfet de Fontainebleau, son décret de nationalité française. Djamel et son épouse française Karima, présente à la cérémonie, habitent notre village depuis 8 ans et s'y plaisent beaucoup. ■



UNE GALETTE DE GÉANT !



C'est une galette de plus d'un mètre de diamètre qui a régalé les gourmets venus fêter l'inauguration de la nouvelle pâtisserie-boulangerie côté Bourron ! A cette occasion, Jean-Pierre Joubert a remis la médaille de la ville au gérant, Jean-Marc Hardouin, qui a investi dans nos deux boulangeries. ■

UNE COIFFEUSE ENTHOUSIASTE !



C'est avec bonheur qu'Isabelle Soares a repris le salon de coiffure, rue Murger, sous le nom de Jean de Lacote ! Depuis 10 ans, elle espérait un jour venir habiter le village avec sa famille et c'est chose faite, avec le plaisir de pouvoir aussi y exercer son métier. Entrepreneuse dans l'âme, elle s'est mise à son compte il y a plus de 20 ans, d'abord avec un salon de coiffure à Champagne où elle est restée pendant 18 ans auprès d'une clientèle fidèle, et aussi à Montereau. Isabelle propose bien entendu toutes les spécialités de la coiffure, pour femmes, hommes et enfants. ■

Jean de Lacote
41 bis rue Murger - 09 67 46 93 00
du mardi au samedi - de 9h à 19h



Concert de fin d'année de l'école de musique Accords

SOLIDARITÉ : SOUTIEN À L'ÉCOLE DE MUSIQUE ACCORDS

Le 16 février dernier, le président de l'école de musique Accords Jean-Pierre SACCHET a reçu, au Château de la Sittelle, le fruit des ventes solidaires réalisées par le Lions Club de Fontainebleau et le Rotary de Moret-Seine-et-Loing soit chacun un chèque de 1500 €.

Ce soutien financier permettra de continuer à faire fonctionner la classe musicale pour six adolescents porteurs d'autisme qu'Accords a mise en place

depuis presque deux ans avec l'Institut médico-éducatif La Sittelle.

Au fil des mois, cette initiative inédite concourt au développement et à l'autonomie des jeunes accueillis.

Plus largement, l'école de musique recherche des partenaires et des sponsors pour faire évoluer sa structure. N'hésitez pas à la contacter ! ■

07 68 83 47 00
info@accords77.fr

EMMÉNAGEZ, DÉMÉNAGEZ EN TOUTE QUIÉTUDE

Qu'il peut être rassurant de confier ses biens à une équipe locale de déménageurs, une entreprise familiale et sérieuse.

C'est en ces termes que l'on peut présenter Stock N' Pack dont le patron, qui a l'expérience de ce métier, a lancé dans le village une activité de déménagement en complément à son activité de stockage, avec une équipe reserrée de permanents impliqués, sans sous-traitance.

Ainsi, habitants quittant le village ou s'y installant sont assurés d'avoir une relation de proximité dans le cadre d'une mobilité, qu'elle qu'en soit la distance ! Devis gratuit, services à la carte : emballage, décrochage, déballage, enlèvement des emballages, évacuation des déchets... tout est fait avec sérieux et qualité. ■



Stock n'Pack
31 Avenue Blaise de Montesquiou
01 60 74 07 07
contact@stocknpack.fr



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LES AMIS DE BOURRON-MARLOTTE

Le dimanche 27 janvier, en présence de plus de 60 adhérents et de quelques invités, le président Jérôme Camus secondé par son équipe, Geneviève Sandras, trésorière, Françoise Cantonnet, vice-présidente et Carole Charvin, secrétaire, a présenté les rapports moral et financier et les projets 2019. Au menu de cette année : le site internet, la restauration de tombes au cimetière, la prochaine revue de l'association, un livre de cartes postales dans le cadre du centenaire et la participation à l'exposition Eugène Cicéri en fin d'année.

L'assemblée a été clôturée par la projection du film de Jean Renoir, Partie



de campagne, qui a bénéficié d'une présentation passionnante de Michel Legros, venu en voisin. 40 minutes de pur bonheur avant le traditionnel pot de l'amitié. ■

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LES AMIS DU MUSÉE



Dans la salle du conseil de la mairie, l'association dont la mission principale est de contribuer à la mise en valeur des collections du musée de la mairie, a tenu sa 2^{ème} Assemblée générale ordinaire. L'association a démarré un travail pour remplacer les cartels de la mairie et a lancé début mars un gros chantier d'inventaire numérique des collections. Elle va accompagner plusieurs expositions en 2019 : deux petites expositions dans la salle du conseil (Armand Charnay et Jean-Michel Cazin) et l'exposition Eugène Cicéri en fin d'année.

Inventaire photographique

Le 17 janvier, la commission culture et patrimoine et les Amis du Musée ont accueilli les services du département pour réaliser l'inventaire photographique des œuvres d'Auguste Allongé. Mme Aulnette, conservatrice et Yvan Bourhis, photographe sont restés une demi-journée pour inventorier une quarantaine d'œuvres. Compte tenu de l'importance des collections non encore photographiées, une nouvelle séance sera programmée en 2019 pour terminer ce travail. ■



LES AMIS DU CHÂTEAU

L'Association des Amis du château de Bourron souhaiterait restaurer le buste d'un soldat romain dont la tête a été dérobée en 1983. Cette statue est située à l'extrémité sud du parc du château. Nous lançons un appel à témoin pour retrouver des photos de ladite tête que nous n'avons pas dans nos archives. Vous pouvez nous adresser vos photos sur bourron@bourron.fr. Par avance un immense MERCI ! ■

CONCERTS



Deux beaux concerts, le 20 janvier par l'association Musique à portée et le 10 février par les Amis de l'orgue avec le Chœur de femmes de la GIOIA. ■

► dates à retenir

AVRIL

Samedi 7

Fête des Ateliers de l'association Le Rucher dans la salle des fêtes.

Samedi 13

Concert Ouverture du centenaire
Laudate Dominum
(Bach, Buxtehude)
Eglise Saint-Sévère à 20h30

Dimanche 21

Chasse aux œufs pour les enfants
organisée sur le complexe sportif
à 11h30

Samedi 27

Cérémonie d'accueil des nouveaux
habitants

Dimanche 28

Concert baroque -Trio à cordes
Pergolèse, Vivaldi...
Eglise Saint-Sévère à 17h30

MAI

Du vendredi 3 au lundi 6

Fête foraine sur la place des fêtes

Samedi 4

Concert ProQuartet
Quatuor Tana
Eglise Saint-Sévère à 19h

Dimanche 12

Concert Chorale St-Louis
et Ensemble Notes solidaires
Eglise Saint-Sévère à 17h

Samedi 18

Nuit européenne des musées
Mairie-Musée de 19h à 23h

Lundi 20

• Récital-lecture Chopin-Sand
avec Alice Rosset (pianiste)
et Anne Danaïs (comédienne)
Salle Jean Renoir à 20h

• Réunion publique sur le règlement
local de publicité au Cinéparadis
à Fontainebleau à 19h

Vendredi 24

Nuit de la lecture
À partir de 19h

Dimanche 26

Elections Européennes
Salle des fêtes

JUIN

Samedi 15

• Kermesse des écoles
• Fête du Village

JUILLET

Du dimanche 7 au vendredi 12

Académie d'orgue
Espace Jean Renoir

Samedi 14

Fête nationale

Du 8 avril au 29 octobre

2019 est l'année du centenaire de la réunion de Bourron et Marlotte.

Des concerts en avril et en mai
inaugureront ce centenaire et de
nombreuses autres manifes-
tations seront proposées pour
le célébrer. Le programme complet
sera disponible en avril sur le site
de la mairie

► état civil

NAISSANCE

14 novembre 2018 Morgane PÉRON-MULLER
Maïo PÉRON-MULLER

DÉCÈS

21 novembre 2018 Odette BENAZET
veuve MANCIOT

27 novembre 2018 Agnès HUART

15 décembre 2018 Jocelyne HABERT
ép MAUREL

22 décembre 2018 Bernadette DE MYTTENAERE
ép WEYERS

22 décembre 2018 Catherine DANIAU
ép. VON BUSEKIST

6 janvier 2019 Roger PHÉLEP

16 janvier 2019 Gervais THOINARD

22 janvier 2019 André DIETZ

10 février 2019 Roger JANNAIRE

KERMESSE DES ÉCOLES

La kermesse des écoles approche
à grands pas. Les Petits Cartables
ont besoin de vous (même si vous
n'avez pas d'enfants scolarisés à
Bourron) :

- vous êtes bricoleurs, venez créer
un jeu pour la kermesse
- vous adorez la peinture, on re-
cherche du monde pour donner un
peu de couleur aux stands
- Vous travaillez, dans une entre-
prise ou à votre compte, nous re-
cherchons des lots pour la tombola
ainsi que pour les enfants



- Vous faites du tri dans le garage...
on récupère planche, tasseau,
porte, plaque de polystyrène... tout
ce qui peut nous servir à fabriquer
un jeu. Avant de jeter contacter-
nous on ne sait jamais ça peut
encore servir ! ■

kermessebourronmarlotte77780
@outlool.fr